

L'an deux mille dix-sept, le six avril, les Membres du Comité Syndical se sont réunis à dix-huit heures trente, à la suite d'une convocation en date du vingt-huit mars, sous la présidence de Madame Marie-Christine MAILLART, Présidente.

Etaient présents :

Pour Dommartin : Monsieur Christian PALLIER, Monsieur Alain BOILLY et Monsieur Francis TANGHE.

Absent : Madame Martine CHANOINE, procuration donnée à Monsieur Christian PALLIER.

Pour Cottenchy : Madame Marie-Christine MAILLART, Monsieur Christian FIRMIN et Monsieur Hervé NOWAK.

Absent : Monsieur Jean-Paul PETIT, excusé.

Compte Administratif Compte de gestion 2016

Le Comité Syndical, sous la présidence de Monsieur Christian PALLIER, approuve le Compte Administratif 2016, arrêté aux chiffres suivants :

Section d'exploitation

- Recettes : 19 980,19 €
- Dépenses : 13 346,18 €
- Excédent antérieur : 35 630,16 €
- Excédent : 42 264,17 €

Section d'investissement :

- Recettes : 9 891,56 €
- Dépenses : 14 056,90 €
- Excédent antérieur : 10 336,60 €
- Excédent : 6 171,26 €

Excédent global : 48 435,43 €

Il approuve par un second vote le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal.

Budget Primitif 2017

Le Budget Primitif 2017 est arrêté aux chiffres suivants :

Section d'exploitation

Recettes : 60 897, 00 €

Dépenses : 60 897,00 €

Section d'investissement

Recettes : 16 064,00 €

Dépenses : 16 064,00 €

Amortissements des subventions

Madame la Présidente fait part aux membres du Syndicat qu'une partie des amortissements pour subventions perçues qui ont débutés en 2006 pour un montant de 912 €, sont arrivés à terme en 2016 et ne sont donc plus inscrits sur le budget à compter de cette année.

Devis branchement plomb

Madame la Présidente présente aux membres du Syndicat un devis de la Nantaise des Eaux Services d'un montant de 1 712,66 € concernant la reprise d'un branchement plomb avec pose d'une borne hors-gel pour une habitation située au 32, rue Armand Lepage à Dommartin.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical autorisent Madame la Présidente à signer le devis établi par la Nantaise des Eaux Services pour un montant de 1 712,66 €.

Questions diverses

- Monsieur Francis TANGHE fait part aux membres du Syndicat que les relevés de compteurs d'eau ont été effectués sans que la commune de Dommartin en soit informée auparavant. De ce fait plusieurs habitants se sont plaints.

La séance est levée à 19 heures 00.